



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 12 avril 2021

MODIFICATION DU PLUi : La Métropole regrette la concertation surprise de la gauche Marseillaise !

Alors que s'ouvre la concertation publique relative à la préparation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille Provence, la Ville de Marseille a organisé une conférence de presse afin de faire part de ses « propositions de révisions » du document.

Cette méthode de travail, pour le moins étonnante, prend ainsi la presse comme seul témoin d'un dossier majeur pour l'avenir des Marseillais et démontre le double discours de la majorité municipale, qui prône le dialogue et la concertation tout en faisant l'inverse. Non seulement elle n'a pas associé les élus métropolitains à cet échange mais, surtout, en transmettant les éléments techniques au dernier moment (jeudi dernier), elle s'assure de ne pouvoir être contredite au moment où ses élus prennent la parole.

Alors que depuis plusieurs mois, des réunions de travail régulières et positives laissaient entrevoir la production d'un document porteur d'une vision partagée, Marseille est, en effet, la seule des 18 communes du Territoire Marseille Provence à préférer le passage en force au dialogue constructif.

Ses élus ne sont pas à une contradiction près. Tout en prétendant favoriser la production de logement social (par l'abaissement du seuil pour les programmes neufs), la nouvelle municipalité bloque les permis de construire qui lui sont présentés! Difficile d'imaginer 30 000 nouveaux logements sociaux sur le mandat pour répondre aux souhaits des électeurs du Printemps Marseillais dans ces conditions...

Il en est de même pour la sanctuarisation des terres agricoles, projet largement soutenu par la Métropole dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial : la municipalité demande le classement des zones naturelles situées aux Camoins mais oublie de demander celui d'un autre terrain contigu... qui lui appartient !

La Métropole Aix-Marseille-Provence regrette ces postures politiciennes.

Les services compétents vont désormais faire une analyse fine et rigoureuse des propositions présentées par la ville de Marseille et vérifier leur conformité technique et juridique, afin de s'assurer de leur cohérence avec l'orientation du document d'urbanisme.





